

**INFORMATION
ÉVÉNEMENT****8 septembre 2022****2022, une année AUTOECO ...****qui célèbre déjà ses 20 ans et organise le 8 septembre prochain
la X^{ème} édition des TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT ...
une édition exceptionnelle pour toute la filière automobile !****Une édition exceptionnelle pour célébrer en beauté l'engagement environnemental de la filière automobile**

Déjà la X^{ème} édition des TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT ! S'il est nécessaire de le rappeler, les Trophées de l'Environnement ont été instaurés en 2013 à l'initiative d'Olivier FORT, Président d'AUTOECO, afin de récompenser et mettre en avant les réparateurs et les groupes automobiles les plus performants et investis dans une démarche en faveur du développement durable.

Les TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT connaissent depuis 10 ans une très belle progression et comptent toujours plus de participants. Cette année en est la plus belle preuve : les inscriptions en ligne sur le site web AUTOECO clôturées le 24 juin dernier totalisent plus de 500 participations, soit 21% d'augmentation par rapport à 2021 !

Pour célébrer cette X^{ème} édition des TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT qui s'annonce exceptionnelle en tout point, AUTOECO a décidé de mettre les petits plats dans les grands et invite le secteur de l'après-vente automobile à être récompensé le 8 septembre prochain dans un lieu prestigieux et historique : les GRANDES ECURIES ROYALES DE CHANTILLY (Oise).

A cette occasion, AUTOECO promet pour ses partenaires et lauréats une soirée haute en couleurs. Accueillis à l'entrée du Musée du Cheval de Chantilly, les convives seront ensuite dirigés vers le Dôme des Grandes Ecuries Royales pour assister à la remise des Trophées qui sera suivie d'un spectacle équestre organisé par le Domaine de Chantilly et d'un dîner de gala dans la magnifique Salle des Carrosses. Sauf prescriptions sanitaires contraires, cette soirée devrait accueillir autour de 300 personnes et permettre de fêter en beauté la X^{ème} édition des Trophées, et comme il se doit les 20 ans d'AUTOECO.

Rendez-vous incontournable, les TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT 2022 mettront donc de nouveau en lumière le travail de la filière automobile en matière environnementale et récompensera les acteurs les plus méritants et les plus vertueux du secteur (réparateurs, marques et groupes automobiles) qui se sont démarqués par leur engagement et leur gestion exemplaire du recyclage des déchets automobiles.

PRIX DÉCERNÉS LORS DES X^{ème} TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT

- Pour cette édition si particulière qui verra donc AUTOECO fêter ses 20 ans, pas moins de 13 Trophées seront remis autour de thématiques liées à l'environnement comme la performance, la prévention, l'engagement environnemental ou encore la gestion de l'eau.
- Au total seront remis : 7 trophées concession, 5 trophées groupes automobiles et 1 trophée projet.
- Grande nouveauté cette année : un prix sera dédié à la MOBILITÉ pour récompenser le groupe automobile qui aura mis en œuvre des solutions mobilités pour ses clients (bornes électriques, solutions de remplacement électriques durant la durée de réparation, etc.)

Pour rappel, seuls sont présélectionnés les ateliers, les réparateurs et les professionnels de la réparation automobile ayant trié depuis trois années consécutives a minima, au moins 3 déchets non dangereux et 5 dangereux. Autrement dit, sont concernés les ateliers de réparation ayant la distinction AUTOECOCLEAN Argent (engagement sur 3 ans), Or (sur 5 ans), ou Platine (sur 10 ans). La participation est toujours gratuite, et pour faire acte de candidature il suffisait aux présélectionnés de remplir un questionnaire disponible automatiquement sur leurs pages personnelles du site www.autoeco.com (première plate-forme informatique de traçabilité du recyclage automobile français).

Comme lors des éditions précédentes, les X^{ème} TROPHÉES DE L'ENVIRONNEMENT bénéficient du soutien des institutions comme MOBILIANS (ex. CNPA), l'ADEME, l'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE, la MAIF, ainsi que les marques automobiles et les partenaires-collecteurs d'AUTOECO, et du partenariat renouvelé avec le magazine AUTO INFOS.

A noter que toutes les informations liées à l'événement sont disponibles tout au long de l'année sur le site web dédié www.tropheesenvironnement.com. Ce site entièrement dédié aux Trophées, permet aux différents acteurs de la filière de suivre de façon plus précise et se renseigner sur ce rendez-vous phare annuel de tout un secteur d'activité.

Le mot du Président et fondateur d'AUTOECO, Monsieur Olivier FORT :

Le secteur de l'automobile connaît de profonds changements depuis quelques années ; la prise de conscience collective de notre impact sur l'environnement bouscule les tendances. Les consommateurs sont de plus en plus regardant sur la nature de leurs achats et y intègrent, entre autres, des critères éco-responsables. Le grand public souhaite aujourd'hui plus de transparence sur ce qu'il consomme. Ainsi un garage triant et évacuant ses déchets vers un centre de recyclage approprié, arborant un site qui est propre, bien rangé et dont les sols ne sont pas souillés par des produits chimiques seront les critères minimums demandés par un client demain lors de la réparation de son véhicule.

Le succès chaque année des Trophées de l'Environnement montre bien que l'ensemble de la profession de l'après-vente automobile a pris la mesure de ces enjeux. Il y a un vrai engouement autour de notre remise de prix ; les concessions, groupes automobiles et MRA se mobilisent pour participer et mettre en avant leurs progressions dans ce domaine. Nous constatons que les ateliers sont capables de pousser la démarche environnementale au-delà du tri et du recyclage des déchets. En effet, de plus en plus d'ateliers choisissent des vêtements de travail de meilleure qualité, plus durables, utilisent des chiffons lavables et recyclables, reemplissent les contenants d'aérosols, nettoient les pièces avec des produits plus respectueux de l'environnement, et mettent en place des installations de gestion des pollutions des eaux ... Les avancées sont encore nombreuses pour certains ateliers de réparation mais peu connues du grand public. Il paraît également nécessaire de sensibiliser un grand nombre de professionnels à ces solutions existantes.

Le défi de l'équipe d'AUTOECO est, et restera, de pouvoir accompagner et conseiller les marques et leurs réseaux de réparateurs dans chacune de leur démarche en environnement. Les réglementations applicables au secteur sont de plus en plus contraignantes et complexes à mettre en œuvre (Trackdéchets, les déclarations REP, mise en place des 7 flux, loi AGEC, ...). Notre volonté est donc de concentrer toutes ces problématiques et les solutions associées pour épauler les marques, les groupes, les réseaux de réparateurs sur tous ces sujets.»





Développeur et concepteur de solution de traçabilité du recyclage automobile

QUI, QUOI, COMMENT ?



Forte de 20 ans d'expérience dans l'intégration de données environnementales, la plateforme informatique de traçabilité www.autoeco.com permet de suivre l'engagement de l'ensemble d'un réseau quant à la collecte et au recyclage de ses déchets. Une vingtaine de réseaux automobiles sont déjà adhérents de cet outil, dont Citroën, Renault, Speedy, Volkswagen... avec plus de 150 collecteurs partenaires.

Indépendant, ce système de traçabilité permet en outre à Autoeco d'être partenaire privilégié de MOBILIANS (anciennement CNPA) dans sa mission d'Observatoire National des Déchets de l'Automobile.

> Un service en ligne complet pour les réparateurs et les réseaux.

Outre l'assurance du respect réglementaire, la remontée et le traitement de ces données permettent aux adhérents d'obtenir des résultats chiffrés et de communiquer sur leur politique environnementale : centralisation de leurs informations de collectes, aide à la tenue du registre de traçabilité (respect des obligations légales), suivi des inscriptions sur Trackdéchets, suivi de l'évolution des collectes, optimisation des coûts de collectes, benchmarking / émulation, valorisation de l'image vis-à-vis de la clientèle toujours plus attentive à l'Environnement.

> Autoeco en quelques chiffres

- 20 ans d'expérience et d'expertise dans les déchets automobiles
- 150 collecteurs agréés
- Plus de 54 000 garages tracés
- 117 900 tonnes de déchets dangereux collectés en 2021
- 187 900 tonnes de déchets non dangereux collectés et tracés en 2021

> Autoecoclean, une distinction Autoeco pour les performances environnementales des adhérents

Dans le cadre de l'amélioration continue, AUTOECO a mis en place une distinction ; AUTOECOCLEAN, basée sur des critères écoresponsables en incluant la notion de durabilité dans la démarche. Elle est accordée aux réparateurs qui ont fait collecter au moins 5 déchets dangereux et 3 déchets non dangereux, et se décline en quatre niveaux :

- Bronze : critères respectés sur l'année précédente
- Argent : critères respectés sur 3 années consécutives
- Or : critères respectés sur 5 années consécutives
- Platine : critères respectés sur 10 années consécutives

> Autoeco, les efforts des adhérents récompensés

AUTOECOCLEAN permet aux réparateurs de mieux communiquer sur leur engagement environnemental et les encourage à pérenniser leur démarche.

C'est sur cette base qu'AUTOECO récompense les meilleurs d'entre eux dans différents domaines d'actions environnementales lors de son événement annuel ; les Trophées de l'Environnement. Fort de son succès, cet événement médiatisé célébrera cette année sa dixième édition !